

DAUMERAY

Maine-et-Loire, canton Durtal, arrondissement Angers,

1 336 habitants

I.S.M.H. 1973

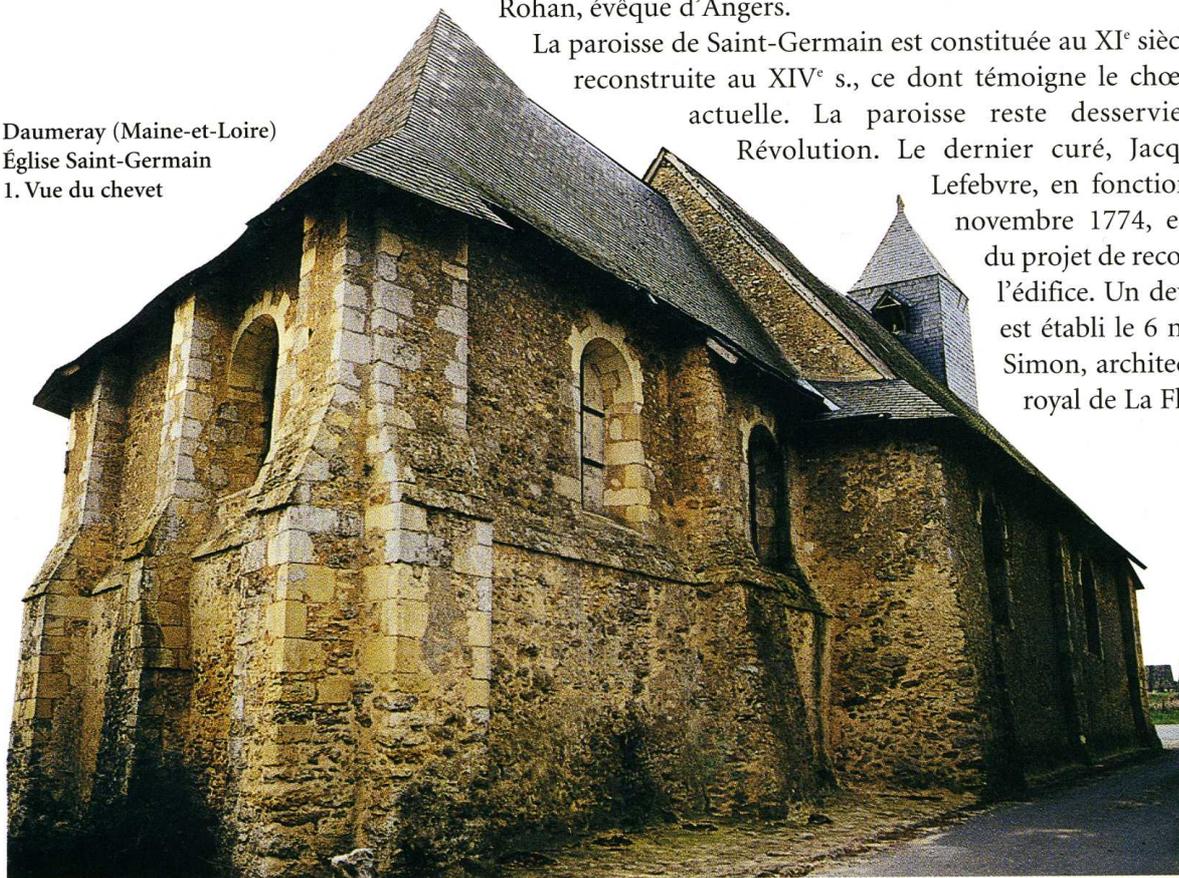
ÉGLISE SAINT-GERMAIN. La commune de Daumeray est située au nord-est du département de Maine-et-Loire, à quelques kilomètres à l'ouest de Durtal.

Par arrêté du 10 octobre 1973, le hameau de Saint-Germain est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département. Le hameau regroupe des demeures du XV^e au XVIII^e s. d'une grande authenticité, parmi lesquelles se démarque le logis de Bellefontaine implanté au nord-ouest du chœur de l'église. Dans ce bourg, rien ne semble avoir changé depuis l'achèvement de la nef de l'église avant la Révolution.

Les deux paroisses de Daumeray relevaient de la baronnie de Saint-Germain : la paroisse de Saint-Martin sur le territoire du bourg principal et la paroisse de Saint-Germain à l'écart, agglomération appelée de nos jours le hameau de Saint-Germain. Vers 1040, le chevalier Rainard fait don de l'église de Daumeray à l'abbaye de Marmoutier qui y établit un prieuré. Ce dernier, en commende au XVI^e s., dépendait de la baronnie qui appartenait à ce moment à François de Rohan, évêque d'Angers.

La paroisse de Saint-Germain est constituée au XI^e siècle. L'église est reconstruite au XIV^e s., ce dont témoigne le chœur de l'église actuelle. La paroisse reste desservie jusqu'à la Révolution. Le dernier curé, Jacques-Stanislas Lefebvre, en fonction à partir de novembre 1774, est à l'origine du projet de reconstruction de l'édifice. Un devis avec plans est établi le 6 mars 1779 par Simon, architecte du collège royal de La Flèche.

Daumeray (Maine-et-Loire)
Église Saint-Germain
1. Vue du chevet



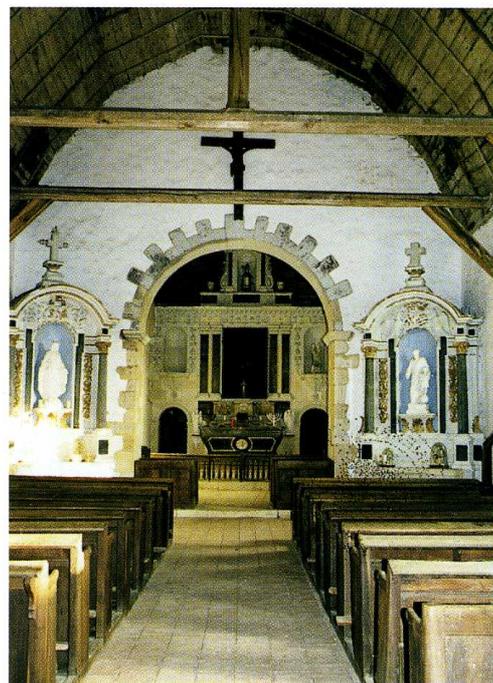
Les travaux débutent le 31 juillet 1786 et s'achèvent le 14 mai 1787. Entre-temps, le projet a été fortement restreint car seule la nef avec la petite façade occidentale est reconstruite, le chœur ancien étant conservé.

L'édifice construit en moellons enduits comprend un chœur rectangulaire de deux travées du XIV^e s. au-devant duquel se développe la nef rectangulaire édifiée en 1786. Le chœur à l'architecture massive est doté d'un chevet plat oblique, épaulé de contreforts. Deux importants massifs de maçonnerie étayent l'arc triomphal faisant communiquer la nef avec le chœur. Les élévations présentent deux niveaux. Au-dessous d'un important empattement du mur amorti par un glacis se dresse le mur dans lequel sont percées cinq baies similaires en plein cintre, régularisées en 1786. Le chœur est coiffé d'une croupe d'ardoise, et le toit s'adosse au pignon couvert de la nef. Celle-ci couverte d'un toit à deux versants est ponctuée à l'ouest par un pignon que surmonte un petit campanile habillé d'ardoise. Les murs gouttereaux renforcés par un contrefort sont percés de deux baies chacun, semi-circulaires, identiques à celles du chœur et légèrement décalées. La petite façade ouest est épaulée par deux contreforts angulaires. Une très grande simplicité caractérise l'architecture de la nef qui prolonge parfaitement le chœur par sa rusticité. Un portail très sobre en plein cintre à impostes donne accès à la nef. La charpente possède un imposant lambris en voligeage jointif, avec couvre-joint.

Seules les impostes de l'arc triomphal ont un profil en doucine. Des aisseliers renforcent les quatre entrants. Une lumière abondante éclaire l'église : les neuf baies sont dotées de vitraux à six panneaux chacun, de verre transparent, de même module carré. Les murs sont recouverts d'un enduit avec finition par application d'un badigeon au lait de chaux. Cette architecture vise avant tout la mise en valeur du mobilier. En fond de chœur, se dresse l'impressionnant retable du maître-autel, dégageant à l'arrière l'espace de la sacristie. Ce retable en tuffeau, qui date de 1629, possède trois niveaux d'élévation et trois travées. Le tombeau de l'autel est flanqué de deux portes en plein cintre. Au second niveau, le tableau est accosté de deux paires de pilastres en application de marbre plat et les ailes latérales sont creusées de niches sur culot d'acanthes avec chutes de feuilles et rubans. La niche nord accueille une statue de Vierge à l'Enfant probablement du XIV^e s. et celle du sud une statue de saint Jean du XVII^e siècle. Au-dessus de l'entablement finement sculpté, culmine un édicule à entablement cintré à têtes d'angelots dans les nuées. Dans les angles de la nef, disposés en pan coupé sont implantés deux autels latéraux également du XVII^e siècle. Deux colonnes corinthiennes supportent un entablement curviligne avec fronton armorié au-dessus d'une niche.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé une subvention de 13 720 € en 2001 pour la réfection du lambris en châtaignier de la voûte.

P.-X. H.



Daumeray (Maine-et-Loire)
Église Saint-Germain
2. Vue intérieure vers l'abside

C. Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, t. II, Angers, 1878, p. 385-386.